

Rapport de la présidente

Gabriela Rüttimann

Rassemblement de printemps des membres

À notre grand plaisir, le beau temps printanier n'a pas empêché 50 membres de participer à notre rassemblement des membres ASP qui se tenait fin mars. Celui-ci s'est tenu à l'hôtel Glockenhof se trouvant au centre de Zurich dans les locaux adéquats. À côté des affaires statutaires et des compléments des rapports annuels écrits, il fallait laisser l'espace nécessaire à la discussion sur les événements d'actualité concernant l'assurance de base (voir l'article sur « la bulle de savon du modèle d'agencement » dans ce numéro). De plus, j'ai, quant à moi, traité de l'accréditation, du rapport financier annuel 2017 et du budget 2018 ainsi que de la forte croissance des demandes d'adhésion des membres de l'ASP.

Prêts pour l'accréditation

Entre temps, les visites sur site et les discussions avec les experts chez les sept institutions partenaires sont achevées. Toutes les discussions se sont déroulées dans une atmosphère positive et constructive. Les rapports d'experts pour lesquels l'ASP avait la possibilité de prendre position, en tant qu'organisation responsable avec l'institution partenaire correspondante, sont déjà disponibles. En règle générale, il s'agissait de conditions ou de conseils unitaires suggérés par les experts et que nous avons confirmés ou infirmés et dont certains ont pu être corrigés. Après cette « procédure d'épuration », les dossiers ont été finalisés par la commission d'experts compétente ainsi que par l'organe d'accréditation.

Les experts ont ensuite remis les dossiers comprenant les recommandations d'accréditation positives ou négatives à l'Office fédéral de la Santé Publique qui les a traités et présentés ensuite pour examen à la commission fédérale des professions de la psychologie. Ce n'est qu'une fois ces obstacles franchis que le département fédéral de l'intérieur, sous la direction du conseiller fédéral Alain Berset prend la décision d'accréditation. Si la décision est positive, l'institut de formation concerné est définitivement accrédité, ce qui est publié sur internet. Dans le cas d'une décision négative, un délai de recours d'un mois est prévu. Il faut partir du principe que tous les procédés d'accréditation seront clos pendant l'année en cours.

Liquidation du reliquat

Le rapport financier annuel 2017 présentant à nouveau un déficit, nous sommes convaincus que nous avons pu nettoyer les derniers reliquats. La fin de l'accréditation de nos instituts partenaires ne devrait pas seulement permettre de calmer la situation financièrement et personnellement dans notre association. La clôture de 2017 a également enfin permis de classer un procès qui nous avait été imposé. Même si le tribunal fédéral nous a donné raison dans ce cas, les frais d'avocat ont dépassé de loin le budget prévu pour les affaires de droit. Le nombre de membres – Plus de départs en 2017 et de nombreuses arrivées en 2018 – va également se stabiliser, de sorte à ce que nous avons pu présenter un budget équilibré pour 2018.



Un grand mouvement dans le nombre de membres

En 2017, l'ASP a enregistré une chute du nombre de membres plus importante que d'habitude. La principale cause était un plus grand nombre de psychothérapeutes ayant cessé leur activité en raison de leur âge. Nous partons du principe que l'agitation engendrée par la loi fédérale sur les

Partenaire du congrès Psy 2018



En partenariat avec la Société suisse de psychiatrie et psychothérapie (SSPP) l'ASP prend part, avec les deux autres associations professionnelles, au congrès Psy de cette année. Le congrès se déroulera du 5 au 7 septembre 2018 au Kursaal de Berne, sur le thème « Composants de base du traitement et la prise en charge des personnes atteintes de troubles psychologiques ». En plus d'une manifestation en open space sur la question « Coopération et concurrence entre la psychiatrie et la psychologie en faveur du traitement de personnes atteintes de troubles psychologiques – comment le gérons-nous concrètement ? », le congrès met en lumière le terrain de recherche suisse. Des conférences de haut niveau sur des thèmes relatifs à la psychiatrie, la psychologie et la psychothérapie viennent compléter la manifestation dans des conférences de référence menées en parallèle. L'ASP prévoit, communément avec la FSP et l'Association Professionnelle Suisse de Psychologie Appliquée (ASPA), une contribution sur le thème du modèle de délégation se trouvant au cœur de toutes les discussions.

Vous trouverez plus d'informations sur le site internet du congrès www.psy-congress.ch. Jusqu'au 30 juin 2018, les personnes réservant à l'avance bénéficient d'un tarif préférentiel.



La commission éthique de l'ASP avec des représentant(e)s des trois parties du pays est de nouveau au complet.

professions de la psychologie (LPsy) ainsi que les changements de l'attribution du titre fédéral ont également incité certains membres à se retirer de la vie active. Nous avons malheureusement aussi dû enregistrer six décès de membres.

Ce qui est réjouissant, c'est que dans le premier quart 2018, près de 100 demandes d'adhésion à l'ASP ont pu être traitées. Ainsi nous pourrons à peu près rééquilibrer le bilan des membres au même niveau qu'en 2016. La raison de cette « ruée » sur les adhésions était que la période transitoire de cinq ans suivant la mise en place du LPsy, pendant laquelle les psychothérapeutes voulaient encore obtenir leur titre

de formation continue ordinaire, reconnu par la fédération, se terminait fin mars. En particulier les psychothérapeutes pratiquants n'ayant pas fait d'études préalables en psychologie, mais remplissaient quand-même toutes les conditions pour une admission en tant que membre de l'ASP et étaient ainsi reconnus sur le plan fédéral, ne voulaient pas manquer le dernier créneau.

Nous saluons chaleureusement tous les nouveaux membres et nous réjouissons d'échanges intenses avec eux.

[Gabriela Rüttimann est la présidente de l'ASP](#)